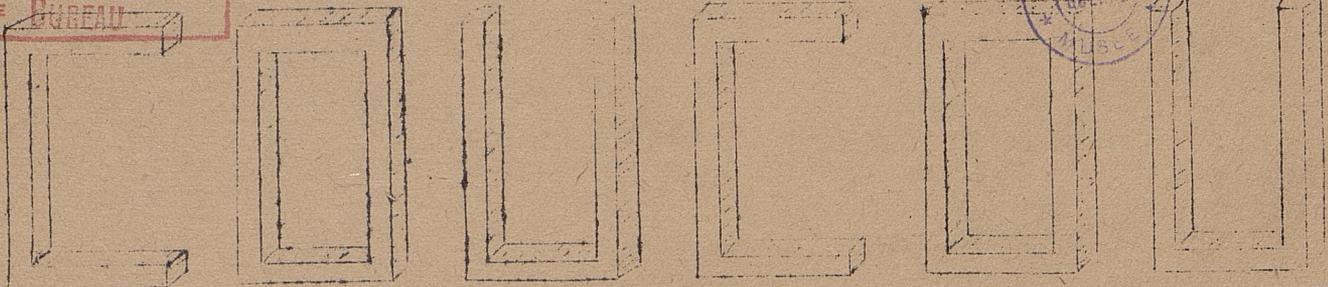
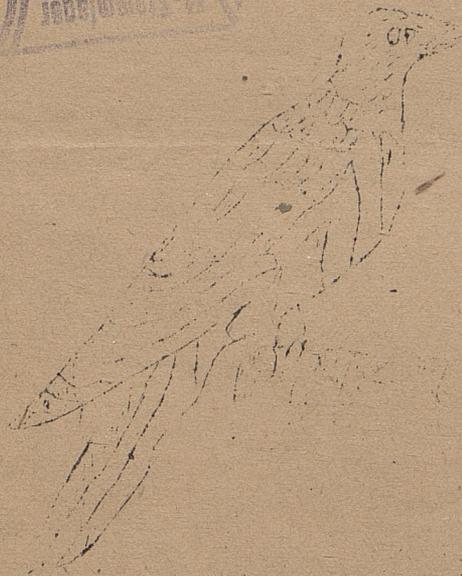


DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE
COURRIER
4 MAI 1944
N° 26555
Remis à 5^e BUREAU

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
GUERRE



No 1 Journal d'informations du Stalag XV A Mars 1944.



Coucou!... Me voilà!... Mais qui?....
Mais moi, le Coucou, le journal franco-belge du Stalag XV A! Vous ne me connaissez pas encore? Eh bien, apprenez à me connaître! Chaque mois, vous pourrez lire dans mes colonnes, les informations, les critiques intéressant les Prisonniers du Stalag XV A. Vous y trouverez également des chroniques sportives, théâtrales et littéraires rédigées par vos camarades des principaux Kommandos; ainsi que des communications des hommes de confiance, qui vous intéresseront au plus haut point.

J'ai paru tard sur ma branche, mais je m'efforcerais de chanter le mieux possible afin de rattraper le temps perdu et je suis sûr que, tous, vous aurez à coeur de m'aider.

J'accepterai vos critiques et par là, tâcherai d'être selon vos goûts et vos désirs. Remettez moi également vos suggestions, vos impressions. Il faut que ce journal soit le trait d'union entre tous les camarades

du Stalag XV A et que chacun y trouve de quoi satisfaire son esprit. Il aura comme mission de maintenir le contact entre tous, et, pour terminer, je vous souhaite bonne lecture à tous.

Sachez que mon voeu est, contrairement aux autres journaux, de cesser mes services le plus tôt possible, faute de lecteurs.

L'P 1063 R2

le COUCOU.

Depuis longtemps déjà, la question d'éditer un journal de Camp au Stalag XVA avait été envisagée, mais les difficultés se montraient trop grandes et la date de parution avait été ajournée. Actuellement et avec l'aide de mes camarades Copéré, Millet et Goby, nous pouvons vous présenter le premier numéro du Coucou. Je les remercie ici de cette aide ainsi que tous ceux qui ont bien voulu se charger de la rédaction des différents articles. J'espère que vous répondrez nombreux à l'appel du Coucou pour la collaboration future nécessaire à sa continuation et je termine en souhaitant que ce journal connaisse une vie brève dont la fin marquera notre retour vers nos familles qui nous espèrent et nous attendent, les bras ouverts.

S. Bernard
Homme de Confiance des P.G. Belges
du talag XVA.

L'HOMME DE CONFIANCE VOUS PARLE....

Il y a onze mois, nous étions mutés au XV A.. Quitter le Stalag VXB et toute son organisation, déjà bien au point pour repartir à rétro après trois ans de captivité était un rude coup!

Mais bien vite, grâce au zèle et au dévouement de quelques-uns les troupes théâtrales, les orchestres s'organisaient tant bien que mal, malgré les perturbations inévitables dues aux différentes mutations, relèves, etc..

La parution de ce journal de camp marque une nouvelle étape dans nos efforts d'organisation. En même temps que d'organe de liaison entre tous les P.G. de langue française des différents Idos, il doit servir d'organe d'informations à ceux qui ont pour mission de vous guider, de vous soutenir: Homme de confiance principal, chef de camp, homme de confiance de Kdo. Mais son rôle est encore bien plus de servir à la diffusion des idées intéressantes que chacun peut avoir aux points de vue artistique, littéraire, scientifique, sportif, etc..

Pour que ce journal vous intéresse, il faut qu'il soit vôtre: c'est pourquoi tous ceux qui en ont les moyens sont invités cordialement à y collaborer étroitement et avec le maximum de bonne volonté. Les promoteurs du Coucou vont se trouver en bute à bien des difficultés, nous voudrions tous les aider de notre mieux. Je leur souhaite à tous bonne chance dans leur entreprise.

J'entrevois que ce journal me permettra de vous fournir désormais des informations plus détaillées sur notre activité ainsi que des renseignements d'ordre général qui pourront vous être utiles et je termine en vous souhaitant à tous bon courage jusqu'à la fin de notre épreuve que je voudrais espérer prochaine.

Sergt Chef COPERE
Homme de confiance des P.G. Français
Stalag XVA

FRANCE INFORMATIONS

La Mission Scapini. Le 23 Février, deux délégués de la Mission Scapini ont visité le Stalag XX A. Je n'entrerai pas dans le détail de l'entretien que nous avons eu; entretien auquel assistaient les Hommes de confiance de Brahnau, Bartelsee et Bartelshof qui ont pu vous donner aussi quelques informations.

Je vous dirai simplement que les questions qui vous intéressent ont toutes été passées en revue: conditions de vie, logement, nourriture, habillement, traitement, etc., etc..

J'ai signalé nos besoins toujours urgents en vêtements. Le gouvernement français ne peut faire plus que de nous envoyer un minimum à peine suffisant pour parer au plus pressé, car la pénurie des textiles et des chaussures est intensément ressentie en France. Chaque envoi est immédiatement réparti dans les Kdos. Il n'y a donc, pratiquement, aucun vêtement français neuf en dépôt au Stalag. A ce sujet, il est recommandé à chacun de prendre le plus grand soin de ses effets car ceux fournis par le stalag ne sont pas toujours aussi bien que nous le désirerions!

Travail et Salaire. La question du travail et salaire ont fait l'objet d'une étude particulière. Que ce soit à l'heure ou à la journée, le travail est rarement très attrayant, mais... c'est une obligation sanctionnée par des accords internationaux bien antérieurs à 1939. Pour le salaire, la taxe minimum journalière est de 0,70 Rm, tout le surplus est considéré comme supplément.

Nourriture. Les rations sont fixées en baisse à l'heure actuelle, il est donc difficile de prévoir un supplément.

Vivres PETAIN. Les rations qui nous sont allouées le sont de façon régulière. (A titre indicatif, ration mensuelle prévue: 1Kg050 de biscuits, 0,460 de denrées diverses et 75gr de tabac ou cigarettes.) Cependant, la distribution est moins régulière, en raison de la nécessité, vue notre petit nombre, de bloquer les rations de deux ou trois mois en un seul envoi pour arriver à faire un wagon complet. Chaque arrivage est réparti intégralement entre les Kdos aussitôt qu'il a été contrôlé.

Colis de Noël. Leur absence a provoqué beaucoup de commentaires; elle était due à une erreur d'expédition que je ne puis que déplorer avec vous. A la suite de maintes démarches, je viens d'être avisé de l'expédition fin janvier d'un lot de colis de Noël de remplacement tel que chacun pourra bénéficier d'un colis. La longueur du trajet demande un délai assez long, mais j'espère que cet envoi ne tardera pas à arriver. Peut-être le premier envoi de vivres Pétain de l'année le suivra-t-il de près. "Abondance de biens..."

J'ai signalé aux délégués notre situation de Stalag récemment formé qui, par conséquent, n'a pas profité de ce que les autres ont reçu dans les trois années précédant notre arrivée ici. Cette situation a été comprise cette fois et j'espère que nous pourrons bientôt vous faire profiter d'un lot suffisant d'équipements de sport et de livres en plus grand nombre.

La relève. Deux tranches de cinquante mille étaient prévues. A fin décembre 43, un peu plus de cent mille P.G. avaient été libérés. La relève est donc pratiquement terminée. Pour de nouvelles tranches...il faut attendre de nouveaux accords.

Enfin les Délégués m'ont chargé de vous transmettre les pensées du Chef de l'Etat français. Le Maréchal Létain n'oublie pas les P.G. et s'intéresse à leur sort avec sollicitude, il fait tout ce qui est humainement possible pour eux. Il compte, au retour, que chaque Français fera son devoir à la place qu'il occupe.

Vous êtes tous invités à prendre soin de votre santé physique et surtout morale en vue de votre retour dans la mère patrie. Chacun aura sa tâche à reprendre avec courage et doit s'y préparer dès maintenant. Pour ce faire, restez unis et groupez vous derrière ceux qui ont la tâche de vous diriger : officiers ou sous officiers, hommes de confiance, chefs de camp, d'eux seuls, vous avez les consignes à recevoir, eux seuls sont chargés de vous les faire observer.

A. Copéré.

BELGIQUE INFORMATIONS.

Le Service Social d'Aide aux Prisonniers du 1er Lanciers et à leurs familles prie les camarades du Régiment de lui faire connaître leur adresse exacte en Belgique et d'informer leurs familles qu'en cas de nécessité, elles peuvent adresser directement leurs demandes au Siège 28, rue Louvrex à Liège ou à Monsieur Léon JOACHIM, 11, Quai de la Grande Bretagne à Liège.

Liebesgaben. Il est rappelé que les camarades belges se dessaisissant de leurs vêtements Liebesgaben s'exposent à être rayés des Listes de répartition des effets d'habillement.

Entr'Aide. Une collecte organisée à l'occasion de l'envoi d'insignes par la Croix Rouge a rapporté une somme de Rm 155,92 au profit du Secours d'Hiver belge. Merci à tous les donateurs.

Liebesgaben reçus en Février 1944.

1. de la Croix Rouge de Belgique :

- 90 boîtes de tablettes phosphocalciques vitaminisées.
- 3 photos de S.M. le Roi Léopold III
- 9 " des Enfants Royaux
- 76 paires de sabots, don de l'O.N.A.C.

2. de l'O.T.A.D.

- 87 colis nationaux série A. Janvier 44.

3. du Comité International de la Croix Rouge:

- 80 colis C.R. Canada (dotation février)
- 80 " " " " mars
- 10 " Noël anglais
- 144 camisoles
- 108 caleçons
- 144 savons à barbe
- 578 boutons
- 3 blaireaux
- 320 mouchoirs
- 30 aiguilles
- 552 dentifrices
- 144 lames de rasoir
- 144 p. de lacets
- 48 bobines de fil
- 144 brosses à dents
- 48 serviettes éponge

12 p. de semelles de caoutchouc	80 cache-cols
12 rasoirs	33 pantalons
35 blousons	10 manteaux

Nouvelles de Belgique.

L'activité de la Croix Rouge.
Charleroi. La section locale de la Croix Rouge de Charleroi a pris l'initiative de distribuer aux prisonniers libérés lors de leur passage à Charleroi une note leur donnant toutes directives qui leur sont nécessaires pour l'accomplissement de formalités auxquelles ils sont astreints et leur précisant comment leurs droits. Excellente idée...

Estaimpais. Le Comité a projeté le film "Au Service des Prisonniers" et il vient régulièrement en aide aux P.G. en organisant des fêtes dont le bénéfice lui permet l'achat de nombreux colis. L'entraide ne perd pas ses droits...

Momignies. La section locale de Momignies est liée avec les communes qui l'environnent 4500 habitants et 22% sont membres de la Croix Rouge. En outre, le noyau des cotisations atteint 18,80 frs. 59 membres ont versé la somme de 25 frs.

Namur. L'activité de la section locale ne faiblit pas. Dans le seul mois de septembre et à titre d'exemple, 6585 colis ont été acheminés par ses services. Dans chacun des domaines de l'action de ce Comité, règne une grande animation. Le nombre des membres atteint cette année 5892 au taux moyen de 15,42 frs. (2776 membres à 20 frs)

Piéton. Après un an et demi d'existence, la section locale de Piéton compte 840 membres et c'est rendre hommage à son activité que de signaler que les fêtes et collectes qu'elle a organisé lui ont permis d'envoyer 4 colis de 100frs à chacun des 40 P.G. que compte la commune.

Un beau geste. Le Secours d'Hiver va commencer la distribution journalière d'une soupe scolaire dans les écoles. Le Secours d'Hiver a pu prendre cette mesure grâce à 9000 tonnes de farine qu'il a pu acheter en Hongrie, à 300 T. de matières grasses achetées en Roumanie et 330 T. de lait condensé et de lait en poudre achetées en Suisse. En attendant l'arrivée, le Ministère de l'Agriculture a fait une avance de 1000 T. de farine au Secours d'Hiver. La distribution commencera dans les grands centres du pays : Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi; dès que les envois de Hongrie arriveront, la distribution sera étendue à tout le pays, sous forme de soupe ou de biscuits suivant les possibilités, gratuite pour les enfants porteurs de la carte du Secours d'Hiver, à 0,30frs pour les autres enfants et 0,15frs pour les familles nombreuses. Tout espoir de que cette initiative en faveur de l'enfance de notre pays sera vivement appréciée.

S. Bernard.

(Extraits des revues de la C.R.B.)

DERNIÈRE NOUVELLE

France - Colis Les comités d'entraide nous signalent que, dorénavant, ils n'accepteront plus des familles aucune pièce, ni certificat à joindre aux colis, ces derniers étant confisqués à la censure lorsqu'ils renferment de semblables documents.

Correspondance Il est recommandé aux P.G. de ne pas oublier d'indiquer sur leurs lettres, cartes et étiquettes leur nom, prénom et matricule. A l'avenir toute correspondance non conforme à la présente indication sera mise au panier.

Envois de colis en France. Il a été remarqué, à la censure des colis au départ pour la France, que le contenu de certains comprenait linge ou chaussures Liebesgaben. On peut comprendre que certains désirent se constituer un trousseau à leur domicile. Il est inadmissible qu'il soit composé d'effets de la Croix Rouge qui auront inmanquablement fait défaut à leurs camarades. Il faut donc blâmer les gens peu scrupuleux qui ont abusé du fait que leur homme de confiance a cru en leur bonne foi pour obtenir de celui-ci un vêtement dont ils n'avaient pas besoin. Aussi dans l'avenir, exclusion définitive du coupable sera faite pour les distributions Liebesgaben ultérieures.

G. Milet.

LEGISLATION

Le Coucou, journal du stalag XX A vient de naître et nous lui souhaitons une existence aussi brève que possible par manque de lecteurs. Mais quelque soit sa durée, il est destiné à rendre service, à renseigner aussi ses lecteurs. La rédaction de ce journal a pensé qu'une chronique juridique serait utile. Combien de camarades en effet se trouvent parfois embarrassés devant des situations que quelques conseils et quelques notions de droit pratique suffiraient à éclairer. Ces chroniques -juridiques- le titre nous paraît un peu ambitieux, mais nous le gardons quand même- seront aussi simples que possible et n'auront d'autre but que de vous donner des conseils pratiques. Nous demandons même à nos lecteurs de nous soumettre les cas qui peuvent les embarrasser et nous leur répondrons par la voie de ce journal. En somme, nous voulons créer un service d'Informations juridiques; que nos lecteurs n'hésitent donc pas, nous sommes à leur entière disposition. Après ce court préambule, nous entrons sans tarder dans notre sujet. Aujourd'hui nous avons l'intention de vous parler des actes juridiques que peuvent faire les P.G., c'est-à-dire des pouvoirs, procurations, manifestations de consentement, etc.. Le P.G. éloigné de sa famille et de son patrimoine n'en a resté pas moins le chef. Il reste le chef de la communauté s'il est marié, il exerce encore sa puissance paternelle sur ses enfants, qui peut être appelée à se manifester lors du mariage de ses enfants mineurs. Pour être brefs, disons que la vie continue chez lui malgré son absence. Or, cette absence a des conséquences fâcheuses au point de vue juridique en ce sens que certains actes ne peuvent être faits ou passés que par lui, prisonnier. Il doit être présent aux actes et il lui est impossible de se déplacer. Comment remédier à cet état de choses et réaliser en quelque sorte une ubiquité juridique? Distinguons trois cas : En premier lieu, il peut arriver que le P.G. doive être présent en personne à la passation de l'acte, parce que cet acte a été entouré par la loi d'une certaine solennité. Le cas typique et essentiel est celui du mariage. En second lieu il peut arriver que l'acte à passer réclame l'autorisation du P.G., autorisation qui serait donnée dans la vie normale par son intervention personnelle, par une procuration ou par un pouvoir. Ce cas est, de tous, le plus fréquent, il englobe pratiquement tous les actes courants de gestion de patrimoine ou d'exercice de puissance paternelle. En troisième et dernier lieu, il peut arriver enfin que le P.G. soit amené à passer certains actes qui exigent l'intervention d'un officier ministériel : le notaire. Ce sont, d'une manière générale les actes que la loi désire garantir pour assurer la liberté et l'indépendance des contractants ou pour des raisons de contrôle ou de fiscalité. Examinons successivement

Pour les actes que le p.g. n. peut passer qu'en personne, avec sa présence effective, nous avons dit que le seul cas pratique est celui du mariage. Le législateur a remédié à l'absence du prisonnier par un texte essentiel qui est le décret loi du 9 septembre 1939. Ce décret-loi organise la possibilité pour l'absent de manifester son contentement à son propre mariage d'une façon si indiscutable que l'officier de l'Etat-civil pourra procéder à la célébration du mariage en présence d'un seul des futurs conjoints, exactement comme s'ils étaient comme s'ils étaient tous les deux présents. Voici de quelle façon il s'y est pris :
Le P.G. manifeste sa volonté de contracter mariage par un acte de consentement, ce consentement (art. I. alin. 4 modifié par la loi du 25.1.41) sera établi soit par deux officiers ou sous officiers français, soit par un officier ou un sous officier français aidé de deux témoins de même nationalité. Ces formalités confèrent donc à l'acte une valeur indiscutable et authentique, qui remplace en quelque sorte la personne du contractant. Il n'est pas là, mais sa volonté est tellement manifeste et si bien établie que sa présence est, en fait, rendue inutile.

Ce texte essentiel du 9.9.39 a servi de base à toute l'organisation de la procuration de l'absent. Il faut donc retenir que toute manifestation de volonté du prisonnier, pour produire les effets voulus par la loi, doit être dressée devant deux officiers ou sous officiers français. Pour nous, il est évident que la présence de deux sous-officiers est le cas normal. Lorsqu'il n'y a qu'un sous officier, il faudra la présence supplémentaire de deux témoins. Pour le cas où le P.G. ne peut trouver un sous officier, il rédigera son acte normalement en laissant en blanc le nom des témoins. L'acte sera complété au Stalag. Nous examinerons le second cas dans le prochain numéro.

P. Levavasseur

P. . Les lecteurs désirant certaines explications sont priés d'adresser leurs demandes à la Rédaction du Coucou, Stalag XX A. Nous y répondrons soit par le même moyen, soit par lettre particulière suivant le cas, et si le cas est d'intérêt général, par les colonnes de ce journal.

P.T.

LE COLIN DU.....REVEUR

Au fiancé captif.

Au fond de tes pensées, une crainte murmure
Tu me crois seule et faible au milieu des désirs
Je ne faiblirai point pour de tristes plaisirs
Ta présence est en moi, douce et solide armure

Je garderai pour toi mon coeur sauvage et pur
Des baisers maladroits, un corps vierge, un sein dur
En moi tu trouveras d'inlassables caresses
Pour te faire oublier les trop longues détresses

Loin des hommes méchants, des haines, des rancœurs
Tous deux nous partirons sur la route déserte
Puis tu te pencheras sur ta bouche entr'ouverte
et nous n'entendrons plus que le bruit de nos coeurs.

LES LOIERS AU KDO 45. Le dimanche 3 avril 1943, huit cents p.g. français et belges, arrivant de différents Kdos du stalag XX B, s'installaient dans les camps de Klein Bartelsee. Le fait de se retrouver tout de suite en famille aida grandement la réadaptation et une semaine plus tard, on pouvait dire que c'était chose faite. Une des premières occupations de l' H.d.C. Vandereken fut de s'intéresser aux loisirs. Le samedi 9 avril, en effet, il faisait appel à tous ceux qui, dans leurs anciens Kdos, s'étaient signalés par leur bonne volonté ou leur talent. Un orchestre était monté, son chef désigné. L'activité théâtrale devait passer au premier plan, et Laborde du Kdo de Strohdreich, acceptant le poste de directeur, groupait immédiatement autour de lui des adeptes déjà rompus au métier. Par ailleurs les sections sportives s'organisaient grâce à la présence dans le nouveau Kdo d'éléments dont le passé inspirait la plus grande confiance. Malheureusement le matériel, même le plus élémentaire, faisait encore complètement défaut. Provisoirement il ne fallait donc guère compter que sur la troupe théâtrale pour nous fournir quelques divertissements. Elle conçut le projet de donner sa première représentation à l'occasion de Pâques, soit 15 jours plus tard. On fit appel aux chanteurs, aux musiciens, aux comiques et, les samedi, dimanche et lundi de Pâques, quatre séances d'un spectacle de Variétés pouvaient être offertes. Débuts prometteurs qui laissaient espérer de belles réalisations pour l'avenir.

Malheureusement, deux semaines plus tard, le départ de nos camarades de Strohdreich, rappelés dans leur ancien Kdo amputait la troupe théâtrale des meilleurs de ses membres. Il ne nous restait que des éléments s'ignorant eux-mêmes et s'ignorant entre eux. La reconstitution de l'équipe demanda plusieurs semaines et il fallut vaincre, je ne dirai pas bien des mauvaises volontés, mais bien des hésitations et bien des modesties. Nous étions d'autre part absolument dépourvus de pièces de théâtre facilement jouables ou à la portée de notre auditoire. La seule pièce de valeur dont nous disposions était "Les Plaideurs" de Racine. La troupe oserait-elle, pour ses débuts, s'attaquer à une pièce classique, en vers? Pourquoi pas! Les répétitions commencent, l'enthousiasme renaît. Des décorateurs improvisés s'appliquent, les machinistes s'affairent, et la pièce est prête. Que donnera-t-elle?... Mais le succès, tout simplement. Belle récompense pour les acteurs et pour les nouveaux directeurs et régisseurs, G.Cyffers et J. Gérin. Voilà quels furent les débuts de notre activité théâtrale.

La troupe a donné depuis plusieurs représentations fort appréciées de notre public. Elle a traversé des périodes extrêmement critiques, elle a été privée de salle pendant deux mois. Nous avons vu partir à regret un grand nombre de nos camarades pour Brahnau. Mais chaque fois, la bonne volonté a su vaincre les difficultés et au découragement a toujours succédé l'espoir et la confiance.

C'est ainsi qu'ont pu être données sur notre scène : "La Dernière Victoire" (Troupe belge) "L'Ecole des Contribuables et, tout récemment, "Le Mariage de Melle Beulemans". Simultanément, la troupe dite des Variétés faisait elle aussi du bon travail. Le 17 juillet, à l'occasion des Fêtes nationales françaises et belge, elle nous a offert un inoubliable spectacle. "Chantons nos Citées" et "La France qui chante" fut une véritable consécration de l'amitié franco-belge. Dans des décors particulièrement réussis, et que chacun peut imaginer, les chants régionaux, accompagnés de danses, firent rêver plus d'un d'entre nous.

En novembre, la même troupe nous offrait une revue à grand spectacle "C'est l'amour" conçue par Laffourcade qui assura une remarquable mise en scène. Il faut souligner que le travail des décorateurs, machinistes et costumiers, dont le dévouement et la technique furent au-dessus de tout éloge. Aujourd'hui, nos équipes continuent leur travail avec plus d'enthousiasme que jamais. La troupe théâtrale prépare "Mademoiselle de Panama" de Marcel Achard qui sera jouée le 25 mars et, à l'occasion de Pâques, nous aurons l'occasion d'applaudir une opérette conçue et créée de toutes pièces au Kdo, grâce au talent de nos camarades Cyffers, Gérin, Leroux, Rollet, Révillon et Pourveur. La troupe des Variétés donnera toute sa mesure à cette occasion et nous sommes en droit d'escompter un petit triomphe.

Sous la direction intelligente de Laffourcade, le "Dynamitt'Jazz" occupe à notre théâtre, la place qui lui revient. Il participe à toutes les représentations et nous offre en plus, une soirée musicale, voire même dansante, tous les dimanches soir.

Les activités sportives, par contre, ont laissé jusque là quelque peu à désirer. Bien que nous soyons pourvus d'un matériel presque suffisant, le manque de terrain approprié constitue un sérieux handicap. Au cours de la belle saison, il a été organisé des matches de championnat de foot-ball France Belgique, et quelques rencontres amicales avec le Kdo voisin de Brahnau. L'hiver a rendu quasi impossible l'entraînement de nos sportifs. Avec le printemps, j'ai la certitude que leur enthousiasme va renaître. Déjà, ils ont constitué des équipes qui attendent avec impatience les beaux jours pour reprendre leur entraînement. On peut prévoir des matches intéressants avec le Kdo de Brahnau.

Pour nous procurer quelques distractions quotidiennes, nous avons eu l'idée de créer au Kdo le "Foyer du Prisonnier". Je laisse à mon camarade Rollet le soin de vous parler de cette dernière réalisation. Des huit cents prisonniers qui, il y a un an, arrivaient à Bartelsee, il n'en reste plus que trois cents, mais en revanche, il règne au camp, une belle camaraderie et je crois même pouvoir avancer qu'il y règne aussi la confiance. Aidés de camarades extrêmement dévoués, je m'efforce de rendre la vie au camp sinon agréable, du moins supportable. C'est pourquoi j'attache une importance toute particulière à l'organisation des loisirs. Nous voulons travailler de tout notre cœur au service de notre collectivité. Nous devons l'aider par tous les moyens. Il est nécessaire de créer l'évasion morale du prisonnier, de le faire penser à autre chose qu'à sa misère et de chasser l'amertume de son cœur pour n'y laisser qu'un grand espoir : celui du retour.

A. Goby

LE FOYER DU PRISONNIER.

Parmi les nombreuses réalisations à porter à l'actif de notre camp, une des mieux accueillies a été la création du "Foyer du Prisonnier". Dans la salle de théâtre aménagée avec goût et ornée avec art, nos camarades peuvent trouver un lieu de récréation, de travail ou de repos. Ils ont à leur disposition des jeux divers (cartes, ping-pong, fléchettes, etc..), de la lecture (presse, revues, livres variés) La musique est dispensée par la radio ou le Dynamitt Jazz. Enfin, des rafraîchissements aussi fréquents que le permettent les circonstances sont servis aux consommateurs, soit à table, soit au comptoir. D'autres innovations sont à l'étude ou en voie de réalisation. Dès maintenant le Foyer inauguré au cours

d'une soirée très réussie où nos artistes furent vivement applaudis, connaît un succès dépassant les prévisions les plus optimistes. Il contribue à rendre le camp plus habitable en décongestionnant les chambres. Il procure des distractions saines, des récréations sportives et intellectuelles. Il présente le soir un aspect varié et pittoresque les uns lisent ou écrivent, absorbés profondément, les joueurs de ping-pong témoignent d'une ardeur passionnée; autour du jeu de fléchettes, fleurit le savoureux parler du Nord. des groupes commentent les nouvelles avec sérieux ou discutent avec bonne humeur des derniers potins du camp, pendant qu'autour des tables s'affaire le sympathique Vallade et que, derrière son comptoir, affable et souriant, s'empresse notre ami Wisler. Peut-être n'est il pas exagéré de dire que nous retrouvons là un peu de la douceur du foyer que nous avons laissé si loin, ..il y a si longtemps.

F. Rollet.

... et ceux du Kommando 110.

La troupe "Entre Nous" a vu le jour au début d'octobre 1943. Le Comité directeur, président P. Devige, décidait de représenter "Sud", 3 actes de P. Marmont, dont la mise en scène fut réglée de main de maître par F. Faucher et où nous eûmes le plaisir d'applaudir Marcocci, Levevasseur, Neau, Devige sans oublier Chareyre dont les compositions furent excellentes. Cette pièce fut donnée les 5, 6 et 7 novembre 43 et connut la faveur du public. Dès lors encouragée, notre troupe mit les bouchées doubles et présenta, trois semaines plus tard, "Ces Messieurs de la Santé" comédie en 3 actes de P. Armont où il nous fut donné d'applaudir Delvaux et Goubet, nos deux sympathiques camarades belges. Nous y retrouvions Marcocci qui nous campa un Banquier Taffard excellent et où Milet, changeant de genre, nous incarna une mère Géniasien, caricatural à souhait. Cette pièce fut très goûtée du public et, forte de ce second succès, la troupe montait "Fric-Frac" 5 actes d'Ed. Bourdet, qu'elle décidait de jouer pour le Nouvel an. Là, nous remarquâmes que nous possédions une "jeune première" de grande classe en la personne de Cassan qui fut une Loulou nous rappelant Mlle Arletty lors de la création de la pièce. Autre découverte féminine : notre ami A. Le Meur, qui réussit une Renée sentimentale à loisir. Quant au rôle de Jo, notre déjà nommé Levevasseur nous en fit un "demi-dur" fantaisiste à souhait. Le rôle ingrat de Marcel fut tenu avec brio par le sympathique Favet. Néanmoins, il fallait songer au programme de Noël. Qu'à cela ne tienne! Une soirée de variétés fut décidée : de la musique, des chants, des vieux Noël et du théâtre, qui vit cette fois une pièce en un acte d'A. Ghéris : "Le Bureau Central des Idées". Cette fois, A. Beau, dans le rôle de Jonval fut un marchand d'idées plein de fantaisie nouvelle. Sa secrétaire, H. Cassan, lui donna une bonne réplique. Comme les précédents, ces spectacles furent appréciés des spectateurs. Voulant présenter quelque chose venant de nous-mêmes, deux de nos acteurs, Marcocci et Levevasseur firent travailler leur cerveau fécond et, de leur matière grise en mouvement, naquit "Tigris" pièce policière en 4 actes d'après le roman de Marcel Allain. Qui ne se souvient de la lutte farouche entre le brigadier Ride (Marcocci) et Tigris (Favet) qui devint assassin pour l'amour de Lady Belthlam (Cassan) Jean Minier fit un préfet de police aux brusques sautes d'humeur vivants vis-à-vis de son garçon de bureau Catellani. Quant au gouverneur (Delahaye), par son attitude, il nous fit voir un homme affolé par l'ultimatum de Tigris. Comme à tout drame il faut une note gaie, pendant quelques instants, le Baron de Mir (Milet) nous la donna. La mise en scène de tous ces spectacles fut réalisée par F. Faucher et nous ne pouvons passer sous silence Vadot et Van Hoof qui sont les hommes caméléons de la troupe, tantôt hommes, tantôt

Mais les succès remportés sont aussi dûs aux artistes des coulisses, nous citerons Saint Genest, dont les décors ont suscité maintes fois les applaudissements, aidé dans ses réalisations par Périn et Péjoine, nos maîtres menuisiers, Les perruquiers et grimpeurs, Queyreyre et Muhl, les tailleurs Berger et Devinck. L'éclairage est de Dhenain, la machinerie de Morin, le souffleur Lhermet, le tout sous la régie de Bathier.

Dans un camp il faut de la gaité. S'inspirant du vieux Montmartre, le Kdo 110 décida de fonder une commune et c'est sous le nom de "Commune Têbre de Brannau" que dans notre camp, Français et Belges vivent pour leurs distractions, heureusement retenus dans leurs expansions par notre sympathique et "moustachu" garde-champêtre Albert Beau, qui ne peut d'ailleurs que suivre les ordres de son maire et chef de police, nous avons nommé G.Milet, le dévoué homme de confiance qui ne prend aucune mesure d'ordre sans consulter le "Maieur" belge M.Draux. A l'occasion du Nouvel An, eut lieu l'aubade musicale aux autorités de la Commune, après un défilé dans les rues qui composent le camp, suivie de discours des différents leaders à leurs ouailles, nous nommons les Marcocciistes intégraux et les Anarchistes chrétiens. Puis le cortège se disloqua après une allocution du garde champêtre qui fit montre d'une loquacité opaque et oiseuse.

Il existe aussi des mouvements provinciaux : les groupements : SUD, président A.Beau, RHONE, Queyreyre, POITOU-LIMOUSIN, Cousin, ORLEANAIS, Israel, BRETAGNE, Cabon, BOURGOGNE-JURA, Bathier. EST, Marcocci, CHAMPAGNE, Deglaire, PARIS-ILE DE FRANCE, Devige et Grosnény, NORMANDIE, Levavasseur, NORD, Delahaye et le mouvement belge présidé par le sympathique homme de confiance belge Bernard S. Le rôle principal de ces groupements est de resserrer les liens communautaires qui doivent exister entre P.G. et ensuite, de développer l'activité sportive, artistique et intellectuelle des membres de ces groupements.

MUSIQUE : L'orchestre "Entre Nous" dirigé par G.Girault fournit la partie musicale de toutes les manifestations artistiques et autres. Il est composé de GIRAULT, saxophone, BLANVILLAIN, clarinette, RAIMBAULT, RANÇON et GORET, violons, BERNARD & NICOLÉ, trompettes, CLERC & DÉJONCKHEER, mandolines, CLEMEN, banjo et BRIFFAUT, batterie.

SPORTS. Le football est largement pratiqué. Des matches ont lieu chaque samedi et, actuellement, un tournoi est en cours mettant aux prises les équipes Sud, Nord, Paris, Normandie et Belgique. Combien de P.G. attendent avec impatience la fin de ce tournoi réparti sur 5 semaines afin de pouvoir vérifier si leur pronostic est gagnant, puisque le concours de pronostics établi par Delahaye est doté de Rm 180.- de prix.

BOXE La boxe diffusée au camp par Voets, Gravelin et Boudoux, a connu des adeptes puisque le 26 février, six combats se déroulaient au cours d'une soirée organisée dans la salle du théâtre. Le clou de cette soirée fut le combat entre Voets (21 combats) - Gravelin (53 combats) arbitré par Boudoux, champion de France 1930, tenant de la ceinture Mum 1932. Voets fut déclaré vainqueur aux points, mais le match nul aurait été plus équitable, ce fut du moins l'avis du garde-champêtre qui manifesta et provoqua le maire qui, relevant le défi, abattit son adversaire à la 64ème seconde en un k.o. impeccable avec décolllement de moustaches après un combat éprement disputé et dont le nez de monsieur le Maire garde encore les traces.

Le ping pong est aussi à l'honneur. Des matches se déroulent journellement, en la salle du théâtre

S. Bernard - G. Milet.